



APPROUVE POUR L'ENVOI ELECTRONIQUE DES FACTURES.

LeasePlan Fleet Management sa, ayant son siège social à 1930 Zaventem, Excelsiorlaan 8, numéro d'entreprise 0424 632 148 et LeasePlan Truck sa, ayant son siège social à 1930 Zaventem, Excelsiorlaan 8, numéro d'entreprise 0414 860 486, représentées par Dwight de Weerd, commercial director et Michel Van den Broeck, managing director.

Ci-après "l'expéditeur" Et

Nom de la société + forme juridique :

Adresse siège social :

Numéro d'entreprise :

B	E																		
---	---	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

Représentée par (nom+ fonction) :

Ci-après 'le destinataire' Il est convenu ce qui suit :

Article 1: objet de la convention

Par la présente convention, le destinataire autorise à l'expéditeur, dans le cadre de leurs relations et activités contractuelles, d'envoyer les factures et notes de crédit par voie électronique à une adresse email-group du destinataire.

La présente convention sera annexée à toute(s) convention(s) (existante(s)) et n'aura aucune influence sur les autres dispositions de cette(/ces) convention(s) ou autre(s) accord(s) entre les parties.

Article 2: durée

La présente convention est conclue pour une durée indéterminée et peut être arrêtée par chaque partie, à tout moment et par écrit. Dans ce cas, l'expéditeur arrêtera, pour autant que possible, l'envoi électronique à partir de la prochaine facturation. L'arrêt de la présente convention n'aura aucune influence sur les obligations respectives des parties vis-à-vis de l'administration de la TVA.

Article 3 : accords

- Le signataire (pour le destinataire) de la présente convention assurera que toutes les parties concernées au sein du destinataire seront informées du contenu de cette convention.
- Tous les fichiers électroniques sont archivés électroniquement dans leur forme originale, au moment de la réception (obligation légale).
- L'adresse email-group du destinataire sera accessible à tous les collaborateurs concernés, de sorte que la continuité dans le traitement soit garantie à tout moment
- L'envoi par courrier normal sera arrêté à partir de l'entrée en vigueur de cette convention.
- Si vous payez par domiciliation et vous avez choisi l'option d'un envoi hebdomadaire ou mensuel, il est possible que votre compte sera débité, et ceci avant réception de la facture.

La convention entre en vigueur après sa signature et son envoi à l'adresse email –group de l'expéditeur: collection@leaseplan.be.

Fait à Zaventem et signé par le destinataire le

Pour le destinataire

Lu et approuvé

Cachet de la société